

Rapport d'orientation 2026

Renforcer les droits, la citoyenneté et les solidarités sur notre territoire

Adopté lors de l'Assemblée générale du 6 janvier 2026

Dans un contexte marqué par la fragilisation des libertés publiques, la montée des discriminations et les atteintes aux droits fondamentaux, la Ligue des droits de l'Homme réaffirme son rôle de vigie démocratique et d'actrice citoyenne.

Pour l'année 2026, la section de Mont-de-Marsan de la Ligue des droits de l'Homme réaffirme son engagement à défendre les droits et libertés fondamentales sur le territoire, dans le respect des orientations nationales de la LDH.

Face aux évolutions du contexte local et national, la section se fixe les priorités suivantes :

1. Défense des droits et lutte contre les discriminations

La section poursuivra ses actions d'accompagnement, d'orientation et de vigilance face aux atteintes aux droits, en particulier à l'encontre des personnes en situation de vulnérabilité, et continuera à lutter contre toutes les formes de discriminations et de discours de haine.

2. Défense des droits des étrangers

La section réaffirme son engagement pour la défense des droits des personnes étrangères, notamment le droit au séjour, le droit d'asile, l'accès aux droits sociaux et le respect des garanties fondamentales. Elle exercera une vigilance sur les pratiques administratives locales et agira en lien avec les collectifs et associations partenaires.

3. Droits en détention

La section s'engage à faire vivre activement le Groupe Local de Concertation Prison (GLCP) de Mont-de-Marsan, en veillant au respect des droits et de la dignité des personnes détenues et en contribuant au dialogue entre acteurs institutionnels, associatifs et citoyens.

4. Vigilance démocratique à l'occasion des élections municipales 2026

À l'occasion des élections municipales de mars 2026, la section exercera une vigilance particulière face à la banalisation et à la diffusion des idées d'extrême droite, en analysant les discours et projets à l'aune des droits humains, dans le strict respect de l'indépendance politique de la LDH.

5. Promotion d'une culture de la paix et de solidarité internationale

En lien avec les conflits en cours et leurs impacts sur les droits humains, la section développera des actions en faveur de la paix, d'éducation à la paix, à la non-violence, au dialogue entre les peuples et au respect du droit international humanitaire, notamment par des actions de mobilisation citoyenne.

6. Libertés publiques et surveillance

La section sera attentive au développement de la vidéoprotection et à l'éventuel recours à la vidéosurveillance algorithmique à Mont-de-Marsan, et agira pour informer les citoyens et interpellier les pouvoirs publics sur les risques que ces dispositifs font peser sur la vie privée, les libertés publiques et l'égalité des droits.

7. Droits des étudiants et de la jeunesse

La section portera une attention particulière au respect des droits des étudiants et des jeunes avec la communauté de l'enseignement supérieur présente à Mont-de-Marsan, notamment en matière de conditions de vie et d'études, de libertés d'expression et d'organisation, et de lutte contre la précarité et les discriminations.

8. Éducation populaire et vie associative

La section renforcera ses actions d'éducation populaire, de sensibilisation citoyenne et de partenariats locaux, afin de développer la visibilité et la dynamique collective de la LDH sur le territoire.

Par ce projet d'orientation, la section LDH de Mont-de-Marsan entend contribuer à une démocratie locale vivante, respectueuse des droits humains, de la dignité de toutes et tous et des libertés fondamentales.